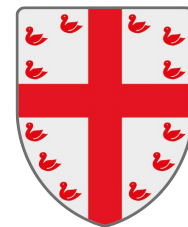


Le petit BIERNOIS



www.bierne.fr - Facebook : Le nouveau p'tit Biernois - mairiedebierne@wanadoo.fr



Chères Biernoises, Chers Biernois,

Déjà le N°8 de notre magazine municipal, associé aujourd'hui au N°2 de "Graines de Culture", qui vous présentera le travail de ces derniers mois en matière d'offre culturelle sur notre commune.

C'est avec beaucoup d'optimisme et d'envies que nous voyons le printemps arriver, avec une amélioration certaine de la situation sanitaire qui nous permet d'imaginer un retour à la normale dans les semaines et mois à venir.

Le masque n'est plus obligatoire en extérieur, croisons les doigts pour qu'il en soit de même rapidement en intérieur.

Malgré cela restons très prudents ! Nous avons déjà vécu cette situation l'an passé, avec les conséquences que nous connaissons. Restons toujours vigilants, pour nous même et pour nos proches.

En ces périodes de crises multiples, sanitaire, sociale et internationale, l'objectif principal de la municipalité reste de générer du lien social positif, il nous faut vivre ensemble et y prendre du plaisir, et en cela je remercie chaleureusement les responsables associatifs biernois pour leur travail.



Jacques Bléja
Maire de Biernois

Bienvenue à ...

Charles **BETRANCOURT** le 27 janvier

Félicitations !

Chloé **ROSSEZ & Valentin TONNELLE**
se sont pacés le 4 février

Véronique **PÉHOURTICQ & Frank WERKLING**
se sont pacés le 21 février

Ils nous ont quittés :

M. Michel **BIERRY**
le 24 janvier à l'âge de 67 ans

M. Pierre **THERY**
Porte-drapeau de notre commune depuis 41 ans
le 7 février à l'âge de 85 ans

Infos municipales :

La municipalité souhaite mettre en place une activité consacrée au **jeu d'échecs**. Les personnes intéressées (adultes et enfants) sont invitées à se signaler à l'accueil de la mairie !

A compter du lundi 7 mars 2022, les horaires d'accueil du public de la mairie de Biernois changent. L'accueil du public se fera désormais :

- le **lundi** de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le **mardi** de 9h à 12h
- le **mercredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le **jeudi** de 14h à 19h
- le **vendredi** de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

La mairie sera donc fermée au public le mardi après-midi et le jeudi matin.

Les dates clés à venir :

(sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

- > **26 mars - 19h** : Soirée 80'-90' "Retour vers le futur" par l'association Bierunning&Marche
- > **29 mars - 18h30** : Conseil Municipal
- > **9 avril - 20h** : Repas dansant "Bierne Night Party" organisée par l'Association des Parents d'Elèves
- > **10 avril** : 1er tour des élections présidentielles
- > **Du 11 au 22 avril** : ALSH vacances de printemps (centre aéré)
- > **18 avril - 11h** : Chasse à l'œuf organisée par le Comité des Fêtes
- > **23 avril - 14h** : Tournoi de pétanque organisé par les Bierne'Aeres
- > **23 avril - 16h** : "Journée Vintage - année 60 - 70" par le Ping-Pong Club Biernois
- > **24 avril** : 2nd tour des élections présidentielles
- > **24 avril - 10h15** : Cérémonie patriotique en souvenir des déportés

Deux élections auront lieu cette année : l'élection présidentielle les 10 et 24 avril, et les élections législatives les 12 et 19 juin.

Vous ne serez pas sur Biernois ?
Pensez à la procuration !

Toutes les informations sur :
www.maprocuration.gouv.fr

Le dossier du mois :

La communication de la commune

Qui a dit que rien ne bougeait à Bierne ?

Vous étiez nombreux à réclamer une meilleure communication : vous avez été entendus !

Informations municipales, associatives, culturelles, scolaires, communautaires, de nos commerçants ou de nos partenaires...

Tous les jours, votre commune vous informe.



Jean-Baptiste Ledoux

Adjoint au Maire à la Communication et au Partage démocratique

"Nouveau magazine municipal, nouveau site internet, nouvelle page Facebook, newsletter hebdomadaire et aujourd'hui lancement d'une application pour smartphone. En deux ans, la communication du village s'est métamorphosée..."

Place maintenant à la modernisation des relations entre la mairie et vous, Biernoises et Biernois ! "

Où en sommes-nous ?

Nous avons tenu nos engagements de campagne en transformant radicalement nos différents moyens de communication.

La crise sanitaire liée au Covid ne nous a pas permis de faire ce que nous souhaitons en terme de rencontres, de rassemblements et de consultation directe, c'est le prochain chantier.

Il a néanmoins déjà été amorcé, avec plusieurs consultations citoyennes (nom du magazine, nom de la salle polyvalente, avis sur les différentes options de la voie douce entre Bierne et Bergues) et la réunion publique du 24 septembre 2021.

Comme nous nous y sommes engagés, et parce que nous souhaitons améliorer votre quotidien, nous travaillons à l'accompagnement des habitants et des associations pour la concrétisation de projets citoyens, à mettre en place un guide du bon voisinage et du savoir-vivre dans notre commune, à encourager la création de nouvelles associations, à faire remonter les difficultés particulières de chaque quartier de Bierne.

Et quoi de mieux que de se rencontrer pour en discuter ?

Les élu(e)s de Bierne sont à votre écoute ! Nous allons mettre en place des rencontres informelles où vous aurez l'occasion de venir nous rencontrer, mais vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous en mairie.

Page Facebook



Mars 2020

Création d'une nouvelle page Facebook pour la commune

Avec ses 1174 abonnés, c'est probablement l'outil le plus consulté de la commune. Tous les jours nous vous y proposons des actualités variées, les infos municipales, associatives, les rendez-vous à venir, tout comme les rétrospectives des manifestations passées. C'est un outil souple et réactif, qui permet de rester connecté à Bierne, quand et où vous le souhaitez !

Facebook @NouveauPtitBiernois

Site internet / Newsletter



Février 2021

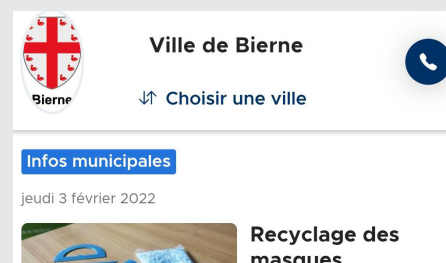
Refonte totale du site internet de Bierne et création des newsletters

Déjà un an que le site a été entièrement remis au goût du jour, et il continue à remplir ses missions : menus de la restauration scolaire, fiches d'inscription au périscolaire, agenda de l'année, liste et contact des associations, informations municipales, dernières actualités de la commune, ... Tout y est !

Il vous permet également de vous abonner à la newsletter envoyée tous les lundis matins par courrier électronique !

www.bierne.fr

Application smartphone



Février 2022

Lancement d'une application pour votre téléphone portable

L'application mobile "Ma Mairie en Poche" vous permet désormais de recevoir l'actualité de Bierne en temps réel et sans créer de compte, sous forme de notifications directement sur votre téléphone !

Comment recevoir les informations ?

- 1 - Téléchargez et installez gratuitement l'application "Ma mairie en Poche"
- 2 - Choisissez la commune de Bierne
- 3 - Vous êtes prêt à recevoir nos notifications !

Inscriptions à l'école de Bierne pour la rentrée 2022

Avec la menace de fermeture d'une classe, notre école a besoin de toutes les inscriptions possibles !



Afin de préparer au mieux l'année scolaire 2022/2023 à l'école de Bierne, si vous avez un enfant qui doit être scolarisé en septembre 2022, merci de bien vouloir contacter au plus vite M. Denys, le directeur, afin de pouvoir l'inscrire.

Nous aurons ainsi une idée très précise de l'effectif global de l'école pour l'année scolaire prochaine. Toutes les inscriptions sont importantes, la fermeture d'une classe est en jeu !

Alors si vous êtes nouveau sur Bierne, ou si vous avez un enfant en âge d'être scolarisé, on compte sur vous !

Ecole de Bierne :

03 28 68 10 11 - ce.0593523J@ac-lille.fr

Fichier des Séniors

Vous avez 65 ans (ou plus) ?

Vous habitez Bierne ?

Vous êtes arrivés récemment (ou pas !) sur notre commune ?

Pensez à vous inscrire au "fichier des Séniors" en mairie de Bierne, afin de pouvoir bénéficier des activités et sorties qui vous sont proposées, et notamment le voyage des aînés programmé le jeudi 12 mai prochain !

Comment s'inscrire ?

Rien de plus simple !

Rendez-vous à la mairie de Bierne (12 rue de l'Église) avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Lancement de l'atelier photo

Vous avez un bel appareil photo et vous avez le sentiment de ne pas l'utiliser pleinement ?

Vous voulez des conseils, pour utiliser votre appareil mais également après avoir pris des photos, pour les sublimer ?
L'atelier-photo de Bierne vous accueille !

Rendez-vous le samedi après-midi, à partir de 14h à la bibliothèque de Bierne. Après une petite analyse du matériel de chacun, sortie-photo dans le village de 14h30 à 16h30, puis retour en salle pour une séance de visionnage / retouches / travail sur logiciel photo.

Photographes amateurs ou chevronnés,
vous êtes les bienvenu(e)s !

Notre environnement et notre cadre de vie sont précieux

Elagages, plantations, nettoyage et entretien, focus sur les espaces verts, l'environnement et le développement durable à Bierne.

Les contraintes écologiques sont une obligation légale : Il est interdit pour les agents communaux d'utiliser des désherbants chimiques qui simplifiaient à l'extrême le travail dans le passé pour débarrasser les pelouses des pissenlits ou lutter contre les plantes sauvages infiltrant nos caniveaux et trottoirs. Le cimetière a été désherbé plusieurs fois manuellement en 2021, alors qu'auparavant une simple pulvérisation de glyphosate deux fois dans l'année suffisait pour donner facilement un bel aspect.



Nous réalisons aussi des fauchages tardifs pour préserver les graines et les insectes qui nourrissent les oiseaux en particulier sur les rives des cours d'eau. Nous devons définitivement limiter notre empreinte carbone, notamment à l'occasion des tontes qui nécessitent une grande consommation énergétique.

Nous favorisons donc le mulching (broyage) lorsque la croissance de l'herbe n'est pas trop vigoureuse lors des étés secs et les coupes plus hautes luttant aussi contre les plantes parasites. L'éco-pâturage déjà institué par l'équipe de Gérard Lescieux et qui consomme très peu d'énergie est également favorisé. Nous devons donc concilier esthétique, contraintes environnementales et caprices de la météo, et nous y arrivons car pour la première fois de son histoire notre commune a remporté le 1er prix au concours des villes et villages fleuris de la CCHF.

La vie en commun harmonieuse, le "bien-vivre ensemble", supposent l'implication de tous. Nous remercions les Biernois qui soignent leurs jardins, qui tondent les pelouses communales devant chez eux, taillent leur haie privée, fauchent le bas de leurs palissades, fleurissent leur propriété, utilisent les poubelles communales, ramassent les déjections de leurs chiens, etc...

Il faut saluer leur sens civique : grâce à eux notre village est plaisant pour l'ensemble des Biernois !

Groupe “Bien-Vivre à Bierne, partageons demain” :

Le 18 février dernier, la tempête “Eunice” a durement frappé notre commune et généré pas mal de dégâts matériels, notamment sur les salles municipales. Saluons le travail des agents communaux et des élus qui a permis de sécuriser au plus vite les différentes zones de danger présentes sur le village, mais également de réparer les salles afin que nos associations puissent reprendre le plus rapidement possible leurs activités habituelles.

Vous avez été plusieurs à réagir suite à l'abattage d'arbres sur le village : ces arbres étaient beaux mais malheureusement malades comme en témoignaient les blocs de champignons poussant sur leurs troncs, d'ailleurs l'un d'entre eux était mort et avait déjà dû être coupé cet été. Il y avait des risques de chute de branches sur des passants voir de l'arbre tout entier lors d'un coup de vent.

Leur remplacement est à l'étude et s'il doit se faire serait réalisé l'hiver prochain, saison idéale pour les plantations.

L'opposition municipale vous a, une nouvelle fois, adressé un tract de propagande dénigrant l'action de la majorité, mais contrairement à eux, nous ne désirons pas contribuer à instiller une ambiance de bagarre électorale au sein de notre commune et nous nous contenterons donc de relever que :

- d'importants travaux ont été conceptualisés sous la direction de la précédente mandature, mais la réalisation a été menée à bien grâce à l'efficacité de notre équipe qui n'a pas à en être critiquée.

- les finances de la commune sont maîtrisées et n'en déplaise à nos détracteurs, elles permettront la réalisation des travaux nécessaires et en particulier la voie douce entre Bierne et Bergues, la reconstruction du pont du Petit Millebrugge ainsi que le déplacement du terrain de tennis. Nous réfléchissons d'ailleurs à le jumeler à la conception d'un skatepark mais sans précipitation pour réaliser le meilleur projet possible, à la demande des habitants.

- l'opposition dramatise un excès de salaire perçu par les employés municipaux lors du précédent mandat, erreur qui a

été corrigée par notre équipe. Deux agents municipaux ont été démarchés par d'autres communes pour venir y travailler mais ils ont tous les deux préféré rester à Bierne en dépit des manœuvres répétées de l'opposition pour les encourager à nous quitter.

La commune a évidemment appliqué l'aide de l'état permettant le repas de cantine à 1 euro pour beaucoup d'enfants. L'opposition considère que nous n'en faisons pas assez et trouve que nous devrions généraliser la mesure sans avoir pensé que des Biernois peu fortunés à la limite du taux d'imposition financeraient le repas pour des enfants de familles plus aisées, ce qui ne serait pas équitable.

L'opposition regrette que la commune n'achète pas une maison près de Cappelle-la-Grande pour y faire quelques places de stationnement sans signaler que cette maison s'est vendue en quelques jours à peine, entre connaissances.

Enfin affirmer sans vergogne que l'école est humide, mal ventilée, difficile à chauffer, et nécessite des travaux en urgence, que des Biernois sont abandonnés et qu'il n'y a pas de réponses aux questions posées en mairie est se moquer du monde.

L'opposition nous taxe d'une prise illégale d'intérêt sans aucune autre précision et reste pour une fois bien mystérieuse pour cette accusation grave. Ces pratiques seraient aux antipodes de nos principes.

Rappelons enfin que toutes les décisions prises par le Conseil Municipal de Bierne passent au contrôle de légalité de la sous-Préfecture de Dunkerque.

Encore une fois l'opposition ne sait faire que polémiquer...

La majorité municipale poursuit son travail au service de toutes et tous. Les premiers résultats sont d'ores et déjà visibles, d'autres suivront tout au long de cette année et durant le reste de notre mandat.

Groupe “Bierne 2020” :

De nombreux biernois ont été touchés par l'incident climatique (tempête Eunice et Franklin), nous tenons à leurs exprimer tout notre soutien dans leurs réparations et démarches administratives.

Certains bâtiments de la commune, espaces verts mais aussi l'éclairage public ont subi de nombreux dégâts. Des lampadaires sont hors services (tombés au sol, chapeaux, fils arrachés ou poteaux pliés), plongeant les rues et routes dans l'obscurité totale durant plusieurs nuits, cela démontre leurs vétustés et qu'il est urgent de les remplacer car dangereux.

Nous sommes inquiets pour les travaux énergétiques de l'école promis en 2022, l'objectif étant de les réaliser durant les vacances scolaires estivales afin d'éviter tout désagréments aux enfants, enseignants et encadrants, aujourd'hui rien n'est établi, il y a de forte probabilité qu'ils seront réalisés durant l'hiver avec toutes ses contraintes (froid, pluie et vent).

La sécurisation de la route de Bergues ne se fera pas, encore un mandat de perdu, ni les riverains, piétons, cyclistes ne seront en sécurité sur cette départementale, le Maire a préféré choisir la solution low-cost, pourtant cela aurait été l'opportunité d'enfouir les lignes électrique pour éviter les coupures

Le texte envoyé par l'opposition ne respectait pas la taille maximale inscrite dans l'article 24 du règlement intérieur du conseil municipal

